

Réunion de coopération Facile à Lire  
Médiathèque de Lézignan-Corbières  
25 février 2020

\*\*\*synthèse des échanges\*\*\*

*Etaient présents :*

	Structure	Nom	mail
1	Réseau intercommunal de lecture publique du Pays de Mirepoix (09)	Christelle Espinosa	<a href="mailto:christelle.espinosa@paysdemirepoix.org">christelle.espinosa@paysdemirepoix.org</a>
2	Réseau intercommunal de lecture publique du Pays de Mirepoix (09)	Anne-Sophie Cavagna	<a href="mailto:ascavagna.mediathequemirepoix@gmail.com">ascavagna.mediathequemirepoix@gmail.com</a>
3	Bibliothèque Départementale de l'Aude (11)	Marieke Fornerod	<a href="mailto:Marieke.Fornerod@aude.fr">Marieke.Fornerod@aude.fr</a>
4	médiathèque du Grand Narbonne (11)	Emilie Zapater	<a href="mailto:E.ZAPATER@legrandnarbonne.com">E.ZAPATER@legrandnarbonne.com</a>
5	médiathèque du Grand Narbonne (11)	Marie-Alix GARANCHON	<a href="mailto:m.garanchon@legrandnarbonne.com">m.garanchon@legrandnarbonne.com</a>
6	médiathèque de Lézignan-Corbières (11)	Suzana Vuksic	<a href="mailto:jeunesse.milcom@ccrlcm.fr">jeunesse.milcom@ccrlcm.fr</a>
7	médiathèque de Lézignan-Corbières (11)	Eric Delaurens	<a href="mailto:delarens@ccrlcm.fr">delarens@ccrlcm.fr</a>
8	médiathèque de Castelnaudary (11)	Emmanuelle Massart	<a href="mailto:emmanuelle.massart@cccla.fr">emmanuelle.massart@cccla.fr</a>
9	Carré d'art bibliothèque – Nîmes (30)	Françoise Combes	<a href="mailto:francoise.combe@ville-nimes.fr">francoise.combe@ville-nimes.fr</a>
10	CEREGARD (30)	Aveline jarry	<a href="mailto:ajceregard@orange.fr">ajceregard@orange.fr</a>
11	médiathèque Saint Pons (Villeneuve les Avignon) (30)	Yseult Saboye	<a href="mailto:y-saboye@villeneuvelezavignon.com">y-saboye@villeneuvelezavignon.com</a>
12	médiathèque Saint Pons (Villeneuve les Avignon) (30)	Murielle Allemand	<a href="mailto:m-allemand@villeneuvelezavignon.com">m-allemand@villeneuvelezavignon.com</a>
13	Bibliothèque José Cabanis (Toulouse, 31)	Nadia Chin	<a href="mailto:Nadia.CHIN@mairie-toulouse.fr">Nadia.CHIN@mairie-toulouse.fr</a>
14	Bibliothèque José Cabanis (Toulouse, 31)	Fanny Fourier	<a href="mailto:Fanny.FOURRIER@mairie-toulouse.fr">Fanny.FOURRIER@mairie-toulouse.fr</a>
15	Médiathèque départementale du Gers (32)	Veronique Lasserre	<a href="mailto:VERLASSERRE@gers.fr">VERLASSERRE@gers.fr</a>
16	Médiathèque départementale du Gers	Christine Santacana	<a href="mailto:CSANTACANA@gers.fr">CSANTACANA@gers.fr</a>
17	Médiathèque départementale de l'Hérault	Rachel negre	<a href="mailto:rnegre@herault.fr">rnegre@herault.fr</a>
18	Médiathèque départementale de l'Hérault	Boris Roger	<a href="mailto:broger@herault.fr">broger@herault.fr</a>
19	médiathèque Montaigne (Frontignan) – réseau Sète agglomération Méditerranée	Marie ROUX	<a href="mailto:m.roux@agglomeration.fr">m.roux@agglomeration.fr</a>
20	médiathèque Malraux (Sète) –réseau Sète agglomération Méditerranée	Gaelle Mathias	<a href="mailto:g.mathias@agglomeration.fr">g.mathias@agglomeration.fr</a>
21	médiathèque Malraux (Sète) –réseau Sète agglomération Méditerranée	Aurélien Mateo	<a href="mailto:a.mateo@agglomeration.fr">a.mateo@agglomeration.fr</a>
22	médiathèque Malraux (Sète) –réseau Sète agglomération Méditerranée	Françoise Moinet	<a href="mailto:f.moinet@agglomeration.fr">f.moinet@agglomeration.fr</a>
23	médiathèque Mitterrand (Sète) –réseau Sète agglomération Méditerranée	Marie-Laure Varoqueaux	<a href="mailto:ml.varoqueaux@agglomeration.fr">ml.varoqueaux@agglomeration.fr</a>
24	médiathèque raimon Lull (Pezilla la Rivière)	Laurence BADIA	<a href="mailto:l.badia@mairie-pezilla-riviere.fr">l.badia@mairie-pezilla-riviere.fr</a>
25	médiathèque raimon Lull (Pezilla la Rivière)	Camille ASTRUC	<a href="mailto:c.astruc@mairie-pezilla-riviere.fr">c.astruc@mairie-pezilla-riviere.fr</a>
26	médiathèque départementale Tarn	Nathalie LABORDE	<a href="mailto:nathalie.laborde@tarn.fr">nathalie.laborde@tarn.fr</a>
27	médiathèque départementale Tarn	Sandrine TESSON	<a href="mailto:sandrine.tesson@tarn.fr">sandrine.tesson@tarn.fr</a>
28	SPIP du Tarn	Aurélien DE CHAPPOTIN	<a href="mailto:Aurelien.de-chappotin@justice.fr">Aurelien.de-chappotin@justice.fr</a>
29	DRAC Occitanie	Matthieu Desachy	<a href="mailto:matthieu.desachy@culture.gouv.fr">matthieu.desachy@culture.gouv.fr</a>
30	Occitanie Livre & Lecture	Mélanie Marchand	<a href="mailto:melanie.marchand@occitanielivre.fr">melanie.marchand@occitanielivre.fr</a>

## I. Partage d'expériences et réflexions diverses

En Occitanie, plus d'une trentaine d'établissement ont manifesté leur intérêt.  
Sont présentes 15 bibliothèques, venant de 8 départements.  
9 projets sont déjà en place, 6 en réflexion.

Ci-dessous la carte localisant les 9 projets présentés :



Ci-après, les 6 projets en réflexion :

Aude (11) :

- *Bibliothèque départementale de l'Aude*, en réflexion suite aux demandes du réseau
- *Réseau intercommunal de Castelnaudary*, début de réflexion

Hérault (34) :

- *Médiathèque Montaigne à Frontignan*, en réflexion sur le FAL
- *Médiathèque Malraux, sur l'Île de Thau à Sète* : ont suivi la formation FAL, fin 2019, et ont très envie de mettre en place ce dispositif.  
Dans le réseau Sète agglomération Méditerranée, projet de création de médiathèque à Balaruc les Bains, intégrant la mise en œuvre d'un espace FAL
- *Médiathèque Mitterrand, Sète Méditerranée Agglomération*, portage de livres à domicile et développement d'un fonds gros caractère

Pyrénées-Orientales (66)

- *Médiathèque de Pézilla la rivière* (Pyrénées-Orientales) : médiathèque récente ; en réflexion suite à une formation à la BDP.

## 1. Réseau de lecture du Pays de Mirepoix (09)

(<http://www.reseaudesbibliothequesdupaysdemirepoix.net/>)

La directrice était travailleur social avant d'être bibliothécaire et apporte sa réflexion autour de l'exclusion. Sans le vouloir, on peut être malgré nous « excluants » (par les lieux, la signalétique, les collections...). Il s'agit également de réfléchir sur sa posture et prendre conscience des risques de l'entre soi.

Comment faire venir un public qui ne vient pas « naturellement » à la bibliothèque ? Comment rendre à l'aise les gens ? Comment fait-on pour accueillir des handicapés pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque ? (accueil tous les mercredis matin de groupes du centre handicapé adulte, situé près de la bibliothèque)

Travail avec des instituts médico-éducatifs (IME)

Pour mémoire en France, l'illettrisme touche 9% de la population et l'illectronisme, 30%.

Proposer des collections accessibles : audiolecteurs dotés d'un lecteur «Victor Stratus», livres audio, livre large vision, partenariat avec la bibliothèque sonore de Perpignan (lion's club)

Fonds FAL : aide du CNL depuis 2015

Espace FAL dans un espace transitoire, mais obligatoire d'y passer, pas de logo sur les livres, mais un texte explicatif inspiré de Sarnowski [*Vous êtes fatigués ? Vous n'avez pas le temps ? Ces livres sont faits pour vous*]. Les collections DYS constituées avec l'aide des orthophonistes.

> **Besoin d'échanges de pratique, souhait d'échanges et de partage pour « être sûr de ce qu'on fait est dans le juste ».**

## 2. Médiathèque intercommunale de Lézignan-Corbières (11)

(<http://lezignan-corbieres.c3rb.org/>)

La bibliothèque est récente (ouverture en 2017) et mène depuis le départ une réflexion autour de l'accessibilité, pour que le lieu soit accessible à tous les publics avec des fonds dédiés riches, dans un esprit « tiers lieu ». Le « troisième lieu » reste un concept vide de sens s'il n'est pas nourri...

L'approche PMR est essentielle, mais pas suffisante. Il faut prolonger la démarche avec l'accessibilité aux documents. Il ne faut pas que le public se sente écarté une fois à l'intérieur de la bibliothèque, d'où l'organisation de spectacles en langue des signes et l'envie de créer un fonds FAL.

L'espace FAL a été inauguré en septembre 2019. La référente de ce fonds, Suzanna Vuksic, se forme en parallèle à la langue des signes, pour faire le lien avec le public sourd et malentendant.

Pourquoi un fonds FAL ? « On faisait du FAL sans s'en apercevoir », notamment avec le fonds en gros caractère qui marche très bien.

Fonds de 200 ouvrages environ

Volonté forte d'impliquer des partenaires locaux et de s'entourer des acteurs de proximité.

- partenariat avec la bibliothèque sonore (enregistrement de documentaires sonores). Ouvrages en bilingue (communauté maghrébine et gitane).

- PEPS Aude > soutien à la parentalité (atelier 1 fois par semaine)

- attention portée à la population d'origine maghrébine, avec des collections bilingues.

- partenariat avec le cinéma associatif de Lézignan : pb du sous-titrage pour les publics sourds et malentendants.

> **Besoin : Comment faire vivre ce fonds ? avec quel financement ?**

Interprète LSF 150 euros /heure



### 3. Médiathèque du Grand Narbonne (11)

<http://mediatheques.legrandnarbonne.com/>

Fonds FAL depuis 1 an (123 titres). Le plus important : impliquer et sensibiliser le maximum de collègues pour consolider les pratiques. Formation CNFPT avec F. Sarnowski + formation interne animée par Présidente Association Les Dys Audois ALDA.

A noter, gratuité sur le réseau du Grand Narbonne (23 bibliothèques)

Engagement aux questions d'accessibilité : travail de médiation, en particulier avec les scolaires depuis plus de 3 ans pour sensibiliser aux handicaps moteurs, visuels (parcours sensoriels) et auditifs (films en audio-description) + séances de musicothérapie 1x/mois

Importance de la motivation de l'équipe autour du handicap.

Constat : sur le pôle Langues et Littérature, forte demande pour les DYS et les associations en lien avec des publics étrangers allophones.

Problème : quelle collection/quels titres conseiller ? L'offre proposée ne correspondait pas aux besoins du public (difficulté de proposer des titres jeunesse aux publics jeunes adultes ou adultes car infantilisant), d'où l'initiative FAL.

Fonds de 120 ouvrages environ, à forte rotation > tous les publics s'y rencontrent. Publics cibles : jeunes dyslexiques + allophones. Au bout de quelques mois : nouveaux publics identifiés = dys adultes, jeunes qui ont du mal avec la lecture et apprécient d'y trouver des ouvrages courts, récents et présentés en facing, personnes âgées à la recherche d'ouvrages légers facilement accessibles.

Collection identifiable sur le portail via la barre de recherche « facile à lire ». Constitution grâce au travail de veille, mais aussi projets avec :

- maison d'édition « Les terres rouges » (<https://www.terresrouges.eu/>), collection pour les DYS (adultes et jeunes) : livres adaptés et retravaillés en partenariat avec M. Renard. A partir de travaux en neurosciences et plus particulièrement en neuro-éducation, Catherine RENARD, Docteur en Psychologie et spécialiste des troubles spécifiques des apprentissages scolaires, a synthétisé et enrichi un certain nombre de techniques aboutissant à la méthode FaciliDYS ©.
- recherches de partenariats et de contacts : ex : avec la bibliothèque numérique pour les profs « SONDO » <https://www.sondo.fr/>. En réflexion pour proposer une déclinaison en direction des médiathèques : échanges et en attente de nos retours, possibilité de les contacter.

Espace matérialisé par 3 meubles mobiles couleur vert anis, avec le logo décliné en vert anis (identifiable mais se fond dans le reste des collections) : espace FAL central sur le pôle : à proximité immédiate des livres en gros caractère, des méthodes de langue, des livres audio et des appareils Victor Clear Reader + périodiques jeune.

Pour faire vivre ce fonds : participation en 2019 pour la 1<sup>ère</sup> fois à la Journée Nationale des Dys, après-midi « Forum » avec l'ALDA : échanges, discussions + ateliers de mise en situation

Mais aussi journée des DYS prévue le 10 octobre 2020 (programmation en cours)

> **Besoin : pérenniser l'action et la structurer avec des partenaires,**

**Volonté de proposer des temps collectifs** : les usagers individuels sont autonomes et nous font part de leur satisfaction à trouver ces nouvelles ressources. Nous aimerions à présent proposer des temps de rencontre et d'échange.



#### 4. Médiathèque de Villeneuve lez Avignon (30)

(<https://mediathequesaintpons.bibenligne.fr/>)

Commune de 13 000 habitants, située à la limite entre 2 régions

Ouverture de la médiathèque en 2010, dans une ancienne église réhabilitée. La médiathèque partage les locaux avec le Pôle Emploi (à l'étage) et un restaurant au RdC.

Le mobilier totalement modulable dans les espaces (chœur et chapelle).

Portage à domicile

Développement d'un fonds important gros caractères

Ateliers avec la Caravane des 10 mots – Languedoc-Roussillon ciblés vers des publics éloignés.

Participation au [projet LECTIO](#) (programme régional de remise à niveau dans les savoirs de base, sur 6 mois.

Mise en place d'ateliers « [Osez lire, osez parler](#) », en partenariat avec Ceregard, tous les 15 jours (jeudi après-midi). Ateliers de conversation pour des apprenants du français

Fonds FAL : 150 ouvrages ;

Espace dédié en prévision



## 5. Carré d'Art Bibliothèque de Nîmes (30)

(<http://bibliotheque.nimes.fr/>)

Existence d'actions telles que le portage en maisons de retraite ou partenariat avec la maison d'arrêt de Nîmes.

En 2018, création d'un poste chargé du développement et de la diversification des publics (en lien avec la requalification du Carré d'Art) pour coordonner et structurer l'offre, en commençant par faire un état des lieux de l'existant et des ressources humaines.

<http://www.nimes.fr/index.php?id=1721>

Partenariat avec Ceregard pour son expertise dans l'apprentissage de la langue :

Réunion avec toutes les associations du centre-ville de Nîmes pour voir quels sont les attentes, les besoins et connaître ce qu'elles ont déjà mis en place.

Mise en place d'ateliers réguliers, pendant lesquels les publics éloignés sont accompagnés par les associations et bénévoles.

Au Carré d'Art : Ateliers « **A mots découverts** » : 2 mardis /mois, avec une thématique pouvant favoriser l'appropriation des espaces.

A Marc Bernard (médiathèque de quartier) : « **S'aider à lire** » : expérience antérieure à celle de Carré d'Art.

<http://sitsit.net/abf/>

Fonds FAL : 200 titres dans le fonds ; réflexion par niveau de lecture avec l'apposition de logos avec un code couleur ; espace disposé à l'accueil de la médiathèque. Pas de meuble conçu spécifiquement, mais un pupitre avec un flyer.



**Lectures faciles**

 très facile  
+++

**facile à lire**

 facile ++

**facile à lire**

 facile +

**facile à lire**

 Bibliothèque Carré d'Art Jean Bousquet 

## 6. Médiathèque José Cabanis Toulouse

La question de l'accessibilité est un axe fort dans le réseau toulousain et est inscrit dans le projet d'établissement.

Dans l'équipe, 2 personnes sont malvoyantes et 1 personne malentendante connaît la langue des signes. Le pôle « l'œil et la lettre » met à disposition des collections et du matériel adapté.

Le Pôle intermezzo, dédié aux ados/jeunes adultes, est situé près du pôle langues et des consoles de jeux vidéo.

Ouverture d'un fonds FAL depuis 2015, rassemblant environ 250 documents, dans une tour rouge. Les documents portent le logo et un texte présentant le FAL est traduit en 10 langues sur la colonne (sans stigmatisation DYS ou handicap) ; Dans l'OPAC, les documents sont indexés avec le mot-clé « FAL »

2 types de documents :

> collections FLE/ langues étrangères (Hachette, le monde en VF)

> Littérature générale et jeunesse (albums et textes courts, via la veille sur des blogs)

Fort partenariat avec les partenaires.

Depuis 2016, atelier de conversation « **Bavardage** », atelier de conversation le week-end (espagnols, italiens, maghreb, iran, Afrique) ) dimanche de 14h à 16h

> Question autour du logo, réflexion sur le fonds DYS (pas de réflexion commune sur la visibilité des fonds DYS), question de la stigmatisation. Localisation du Fonds, qui change de place, aujourd'hui le FAL est à côté des romans, besoin d'améliorer la visibilité. Album sans frontière ? qu'en faire ?

## 7. Bibliothèque départementale du Gers

Avant 2018, différentes actions avec les professionnels de la petite enfance, réseau des RAM, pour mettre en place des actions de lutte contre l'illettrisme. Suite à une formation en 2016, réflexion sur comment toucher un public éloigné de la lecture que l'on ne voit pas en bibliothèque ?

Identification de deux territoires

- Condom (7000 habitants), population vieillissante en décroissance, 16% de taux de chômage, une bibliothèque et un centre social très actif.

- L'Isle-Jourdain, proche de Toulouse. 23 % de retraités et 33% de diplômés supérieurs.

Mars 2018 : proposition de réunion aux professionnels des champs sociaux et des bibliothèques, pour mettre en place des actions communes selon une démarche expérimentale. Partenariat avec les acteurs sociaux pour mieux connaître ces publics. Certains étaient déjà engagés dans des actions visant à amener le livre au plus près des personnes qui en sont éloignées (boîte à livres, livres dans les salles d'attente).

Constitution de 2 fonds FAL avec subvention CNL,

Mobilier créé par une ressourcerie (à base de tourets de chantier, avec roulettes, mange debout, fauteuils bas, coussins colorés.) et proposé au centre social et à la bibliothèque.

Pour une meilleure visibilité, un visuel est créé par une artiste en résidence dans le Gers. « espace LATULU »

Inauguration de l'espace avec Jihad Darwiche (beau succès au centre social et semi-échec en bibliothèque).

Opération « **Des livres à soi** » en partenariat avec l'école du livre de jeunesse de Montreuil : formation à destination des parents pour qu'ils s'approprient des livres jeunesse. 6 ateliers tous les 15 jours, au centre social ou à la bibliothèque, présentant des livres pop-up, des albums, des livres animés, suivis d'une sortie au salon du livre et en librairie. Don de 80€ par famille en chèque lire. Les difficultés majeures : identifier les familles et les fidéliser à suivre les 6 ateliers. Même si tout le monde n'est pas venu à tous les ateliers, les équipes locales souhaitent continuer l'action car encourageante pour les personnes touchées.



## 8. Médiathèque départementale de l'Hérault

Référent public spécifique Rachel Nègre (pour le territoire départemental) + Boris Roger (pour la médiathèque Pierresvives)

Il y a un diagnostic à faire sur le territoire (Quelles médiathèques travaillent déjà sur ces questions ? pour quels publics ?)

Actions à développer en transversalité avec l'unité de médiation (actions vers les collégiens, classes segpa, cliss, petite enfance et parentalité), mais aussi en lien avec le milieu carcéral...

Création de malles Facile à Lire

Projet « **Fabrique à Lecture** », avec Thomas Scotto et Régis Lejonc auteurs et collègues de l'unité de médiation.

Fonds : acquisition ; meuble FAL depuis 1 an

Partenariat alphabétisation adultes

Accueil de groupe (La Paillade est un quartier « politique de la Ville ») principalement des femmes maghrébines, parlant peu français.



## 9. Bibliothèque départementale du Tarn

Création d'un fonds FAL en 2018, mais pas de mobilier transportable pour les bibliothèques du réseau.

Partenariat avec le centre pénitentiaire : souhait de monter un projet avec le CNL pour la création du fonds en détention.

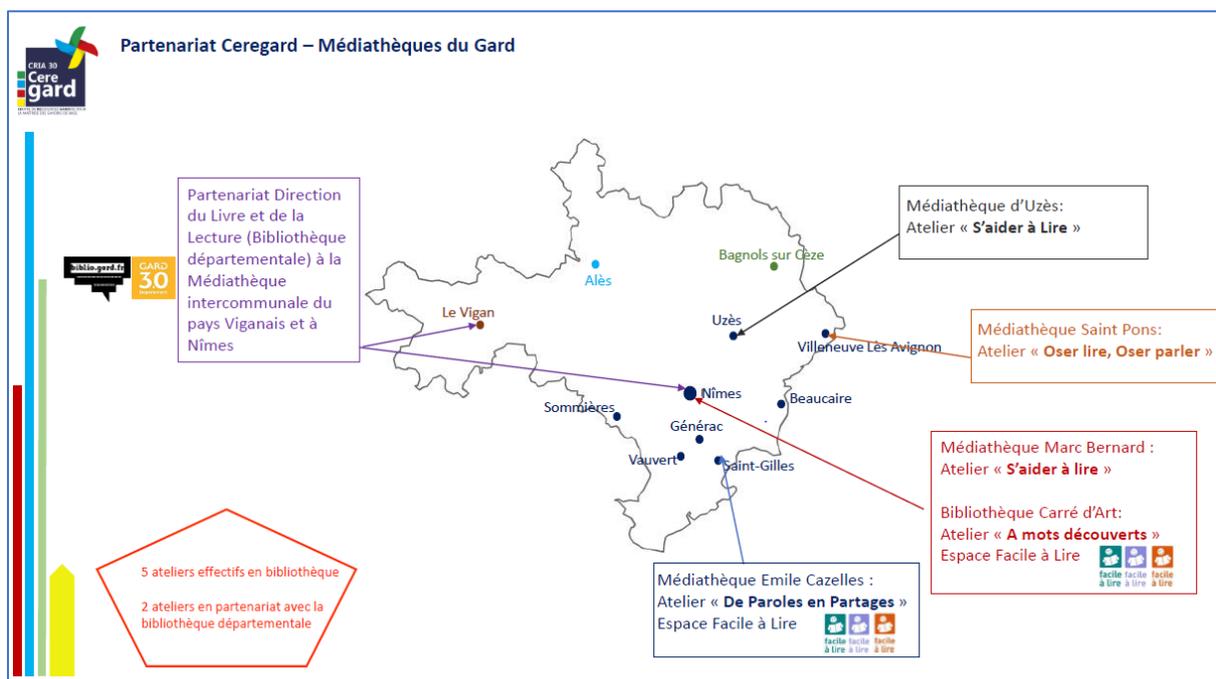
Le conseil départemental consacre en 2021 la thématique « solidarité et enfance » : partenariat avec la direction des solidarités pour installer des fonds FAL dans les maisons départementales.

Festival du conte qui date de 20 ans, travail avec les PMI et la CAF.

> Développement Facile à lire spécial jeunesse par la Bibliothèque du Val d'Oise. A chercher ?

## Un acteur de la lutte contre l'illettrisme : CEREGARD

Depuis septembre 2017, Ceregard impulse et dynamise un partenariat avec différentes bibliothèques du Gard autour d'ateliers à destination d'un public adulte en difficulté avec la langue française.



### - Des ateliers en bibliothèque pour adultes en difficulté avec la langue française

L'objectif est de permettre à ce public de progresser en français en utilisant les ressources des médiathèques (écoute musicale, projections vidéos, livres pop-up, ressources « Facile à Lire », ateliers numérique, activités créatives...). Ces ateliers permettent de faire venir à la médiathèque des publics qui ne sont pas usagers de celle-ci, de les aider à progresser en français et de favoriser leur accès à la culture.

Le Ceregard apporte un appui pédagogique et technique aux médiathécaires pour mettre en place et animer ces ateliers

### - Un partenariat avec les acteurs de proximité

Ceregard met en lien les associations de proximité proposant des actions linguistiques ainsi que les organismes de formation qui dispensent les dispositifs linguistique de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et le dispositif Régional LECTIO (remise à niveau pour un public en situation d'illettrisme), afin que les animateurs formateurs accompagnent les apprenants aux ateliers en médiathèque

### - Animation et dynamisation du réseau des bibliothécaires

Ceregard organise des journées de professionnalisation pour animer le réseau des médiathécaires partenaires qui animent ces ateliers dans le Gard Un moment d'échanges et de partage autour des supports choisis et des pratiques professionnelles

### - Création d'une bibliographie

L'équipe du Ceregard et les médiathécaires de la Médiathèque Marc Bernard ont réalisé une première bibliographie des documents lus, un document support qui permet aux autres médiathécaires qui voudraient se lancer dans l'aventure d'avoir une base de départ.

### Co-conception d'espace Facile à Lire

Ceregard accompagne à la réflexion et à la mise en place d'espaces Facile à (choix des ouvrages, l'emplacement de l'espace, le choix de différents logos pour différents niveaux de difficulté, la signalétique...)

## En synthèse, quelques points à souligner :

- Importance d'une **réelle implantation de l'espace FAL** dans une médiathèque (fascicule, localisation, signalétique, logos...)
- Prendre en compte la **multiplicité de publics** susceptibles d'être touchés par le FAL : importance du **diagnostic** préalable (publics et besoins)
- Ne pas négliger la **médiation des collections** qui doivent être accompagnées individuellement ou en atelier collectif...
- Importance des **partenariats, notamment locaux**, permettant de construire des projets (ciblage en fonction des missions, du contexte territorial mais aussi des envies...)

## Boîte à idées :

### **Communication :**

- affiches traduites en plusieurs langues
- travailler avec un artiste (identité visuelle de l'espace)
- faire l'appel à une association de réinsertion pour création de mobilier
- S'appuyer sur des événements comme la journée nationale des DYS (10 octobre)

### **Collections :**

- autour de la parentalité, les comptines en langue maternelle
- constituer des malles (lecteurs Daisy, loupes)

### **Partenariat :**

- > milieu pénitentiaire
- > orthophonistes
- > bibliothèques sonores

### **Site ressource :**

<https://www.abf.asso.fr/162/169/699/ABF/mediathemes-n19-accessibilite-universelle-et-inclusion-en-bibliotheque-complements>

## II. Pistes de financement

### 1. L'ÉTAT - La Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC

#### Conseillers DRAC en Occitanie :

Matthieu Desachy, conseiller livre et lecture, notamment en charge des langues de France et des départements ex-Languedoc-Roussillon.

Henri Gay, conseiller livre et lecture, notamment en charge des départements ex-Midi-Pyrénées.

Pour mémoire, la DRAC soutient en priorité les collectivités (et non pas les associations).

#### • **LE CONCOURS PARTICULIER :**

Les bibliothèques font l'objet d'un type de subvention spécial, appelé "Concours particulier" au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD).

*Sont éligibles :*

*- les investissements ayant pour objet la construction, la rénovation, la restructuration, l'extension ou la mise en accessibilité d'une bibliothèque.*

*- les dépenses ayant pour objet l'équipement mobilier, l'aménagement de locaux destiné à améliorer les conditions de préservation et de conservation de collections patrimoniales, de réinformatisation, d'acquisition de collections tous supports*

*- les dépenses de personnel liées à une extension ou évolution des horaires d'ouverture*

Il agit surtout d'un appui à des projets importants. La subvention peut aller jusqu'à 80% des dépenses.

#### • **LES CONTRATS TERRITOIRE LECTURE – CTL (CDLI pour les départements)**

Mis en place en 2010, le dispositif des contrats territoire-lecture (CTL) permet d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture.

Les CTL permettent d'accompagner et de structurer des projets très variés. C'est un dispositif sur 3 ans, paritaire, plafonné à 20 000€ pour l'État. La priorité est donnée aux intercommunalités.

L'objectif est de faciliter la coopération intercommunale : par exemple, en créant un poste de coordinateur pour organiser un travail en réseau à l'échelle d'un bassin de vie, mais aussi en développant des animations et actions de médiation (exemple, opération Premières pages).

L'État accompagne également à la conduite de projet, peut intervenir en réunion avec les élus ou les DGS, notamment pour des projets d'extension d'horaire.

#### • **LES APPELS A PROJET**

##### **L'appel à projet co-financé Santé et Culture**

La DRAC instruit tous les ans des projets co-financés par le ministère de la Culture et de la Santé pour des actions en faveur de l'action culturelle dans le monde hospitalier ou en faveur des personnes handicapées dans les structures médico-sociales :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Appels-a-projets-a-candidatures/Appel-a-projets-Culture-sante-handicap-et-dependance-2020>

##### **L'appel à projets national « Action culturelle et langue française ».**

Mis en place tous les deux ans ce dispositif soutient des projets culturels pour renforcer la maîtrise du français des populations les plus fragiles dans les territoires.

Le dépôt des candidatures doit être effectué auprès des DRAC pour les projets locaux, et de la DGLFLF pour les projets nationaux (prochain AP en 2021).

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Maitrise-de-la-langue/Action-culturelle-et-langue-francaise>

### **Le dispositif « Des livres à soi »**

<https://slpjplus.fr/livres-a-soi/>

L'action « Des livres à soi » se déploie et se réalise avec les travailleurs sociaux des structures de proximité dans les quartiers qui accueillent régulièrement les familles les plus démunies. Pour prévenir et combattre l'illettrisme dans les quartiers défavorisés, le projet recourt à l'originalité du livre de jeunesse comme vecteur d'inclusion sociale et de soutien à la parentalité et relie les différents acteurs de l'enfance et du monde du livre en décloisonnant les secteurs (culture, action sociale, éducation populaire) d'un même quartier...

Pour prévenir l'illettrisme des enfants, le **projet vise et « forme » les parents.**

Sa méthodologie leur donne, quelle que soit leur « compétence lecture », la confiance et les moyens pour s'appropriier et partager les livres de jeunesse avec leurs enfants et constituer une bibliothèque familiale, grâce à une série d'actions interactives :

- Formations à la médiation littéraire des professionnels des structures sociales de proximité où se tient l'action et dotations en livres.
- Ateliers de familiarisation, manipulations et appropriation des livres jeunesse avec les parents. Comment les raconter, les partager, prendre le chemin de la bibliothèque et de la librairie ?
- Dotation des familles en chèques lire et accompagnement en librairie pour choisir et acheter des livres.
- Création d'une plateforme en ligne d'outils de médiation et d'échanges de bonnes pratiques pour pérenniser le projet dans les quartiers et avec les professionnels qui l'ont expérimenté une première fois.

<https://www.experimentation-fej.injep.fr/1690-des-livres-a-soi.html>

### **Crédits « Lutte contre l'illettrisme » à mobiliser**

La DRAC dispose enfin de crédits pour soutenir les actions de lutte contre l'illettrisme dans le cadre plus général de la politique favorisant la maîtrise du français.

Les porteurs de projets sont invités à faire leur demande le 30 octobre de l'année qui précède l'action prévue, à l'aide du formulaire téléchargeable en ligne :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Aides-et-demarches/Aides-et-subventions/Aides-Livre-et-lecture>

## **2. LE CENTRE NATIONAL DU LIVRE - CNL :**

Dépôt, les actions doivent commencer après la réponse.

Le CNL accompagne depuis 2015 les projets des bibliothèques en faveur **de publics empêchés et éloignés (handicap, sous main de justice)** nécessitant des actions particulières pour bénéficier d'une égalité d'accès au livre et à la lecture.

Il finance des acquisitions et des actions de médiation.

Il y a 2 dépôts de dossier par an (en 2020, le 26 mars et le 18 juin)

*Informations et modalités sur le site du CNL*

*En 2020, le CNL met en place un nouveau dispositif de développement de la lecture auprès de publics spécifiques, qui se déclinera dorénavant en deux volets :*

- les projets en direction des publics empêchés, pour lesquels le montant minimum du budget global du projet a été relevé à 1 500 €.
- les projets en direction des publics de l'enfance et de la jeunesse, nouveau volet, pour soutenir les actions structurantes des bibliothèques et réseaux de lecture publique visant à transmettre le plaisir de lire aux enfants et aux jeunes, dans les lieux qu'ils fréquentent hors temps scolaire.

Exemples de projets recevables : achat de fonds facile à lire pour les DYS, projet avec des SPIP (services pénitenciers d'insertion et de probation).

## 2 points de vigilance :

- attention à la présentation du projet : ce dispositif n'étant pas directement conçu pour le public illettré, il vaut mieux accéder sur les publics DYS
- ne pas engager de dépenses avant la réponse du CNL

## 3. LA CAF

Si les projets menés ont un axe qui s'oriente vers la parentalité, les partenaires peuvent aussi faire des demandes à la CAF

## III. Perspectives :

### 1. Projet création de collection FAL

Le constat est fait de la difficulté de proposer des livres adaptés par leur forme et composition. Suite à une réunion avec Occitanie Livre & Lecture, Ceregard, la bibliothèque de Nîmes et les éditions Au diable Vauvert, l'idée de **créer une collection de réédition de textes** a émergé. Les textes seraient sélectionnés par les bibliothécaires. Un comité de sélection interprofessionnel sera constitué. 2020 serait consacrée à réfléchir à la faisabilité du projet, pour une mise en œuvre sur 3 ans (2021-2023)

#### *Ajout post-réunion :*

*Les propositions sont attendues pour la fin mai et doivent répondre si possible aux critères suivant :*

- *Syntaxe simple, peu de ponctuation, phrases courtes.*
- *usage du présent / passé composé (éviter les récits au passé)*
- *Récit actuel, contemporain, qui ne font pas appel à de l'imaginaire ou à une période historique*
- *Développement linéaire de l'intrigue,*
- *Peu de personnages (maximum 4)*
- *texte court (maximum 100 pages)*

*Prochaine réunion : mardi 30 juin*

### 2. Pistes de travail : mutualiser les bibliographies

> Proposition de mutualiser ses « trouvailles » et coups de cœur (hors propositions bibliopass) d'ici la fin mars (> *décalé à fin mai, considérant la situation de crise sanitaire*)

Quelques pistes (*to be continued...*)

- « La traversée » (collection belge)
- collection petite poche chez Thierry Magnier
- « Mini Syros », connoté enfantin, mais des sélections à faire dans « Paroles de conteurs »
- Osez lire, maison d'édition créée par un ESAT
- collection de documentaires « simplissimes »
- activités créatives
- livres d'art et de photos de mon territoire

### 3. Pistes de réflexion à creuser :

Signalétique ? pour ou contre ?

Question du logo ? code couleur pour différencier les niveaux ?

Catalogage : quel champ utiliser (690 | lecture facile ou changement en 608) ou bien cote spécifique ?

**Questions à traiter lors de prochaines rencontres :**

Communication autour du FAL ? Inauguration ? Mobilier ? Espace dédié ?

Comment se passe un atelier collectif ?

Quelles ressources numériques proposer ?

Quel fonds pour quel public ? Approches différentes si handicap ou alphabétisation (médiation différente et / importance du diagnostic de territoire